

Niveaux de stratégies d'adaptation

Adapté du C40 Knowledge Hub (Centre de connaissances C40)

1. **Adaptation réactive** (préparation aux situations d'urgence)

L'adaptation réactive lutte contre les conséquences immédiates des aléas climatiques, en protégeant et en rétablissant la santé des populations, leur qualité de vie et les systèmes urbains *pendant et immédiatement après* les catastrophes liées au climat. Les actions d'adaptation réactives peuvent inclure, par exemple :

- Une augmentation temporaire des services hospitaliers de première ligne pendant une vague de chaleur,
- Disposition des sacs de sable pour détourner l'eau lors d'une inondation,
- Utilisation d'un système de communication d'urgence, ou
- Achat temporaire d'eau en période de sécheresse.

L'adaptation réactive peut être rapidement efficace à court terme, mais ses bénéfices sont éphémères. Les coûts peuvent être élevés si des interventions répétées sont nécessaires, et ces interventions peuvent s'avérer insuffisantes pour faire face aux futurs aléas climatiques. L'adaptation réactive peut être envisagée de la même manière que la gestion des urgences ou la préparation aux situations d'urgence.

2. **Adaptation préventive** (atténuation des risques)

L'adaptation préventive réduit les conséquences négatives des aléas climatiques, dans le but de protéger la santé des populations, leur qualité de vie et les systèmes urbains afin d'*éviter* que ces aléas ne se transforment en catastrophes. Les mesures d'adaptation préventives pourraient inclure, par exemple :

- Construction d'ouvrages de protection contre les inondations côtières,
- Ajout des systèmes de climatisation écoénergétiques aux espaces communautaires,
- Plantation des arbres ou aménager des espaces verts dans les zones très pavées,
- Lancement des campagnes éducatives liées aux risques climatiques, ou
- Mise en œuvre de politiques de conservation de l'eau.

Les options d'adaptation préventive ont tendance à être relativement coûteuses à moyen et long terme et peuvent ne pas suffire à atténuer les risques climatiques futurs pour la communauté. Cependant, elles permettent de réduire efficacement les risques à court terme et sont souvent relativement simples à planifier, car elles utilisent des méthodes et des technologies bien établies. L'adaptation préventive peut, à certains égards, être considérée comme similaire à l'atténuation des risques.

3. Adaptation transformatrice (renforcement de la résilience climatique)

L'adaptation transformatrice s'attaque aux causes profondes des risques et de la vulnérabilité climatiques, réduisant ainsi la probabilité ou la gravité des impacts des aléas climatiques. Ces actions visent à modifier en profondeur la conception et le fonctionnement de la communauté afin de réduire sa vulnérabilité, tant aujourd'hui que demain. Les actions d'adaptation transformatrices pourraient inclure, par exemple :

- Modification de la conception des espaces urbains pour y intégrer des options de transport plus sûres et plus accessibles, tout en y intégrant des infrastructures vertes qui réduisent la chaleur et le risque d'inondation.
- Rendre la vie en communauté plus sûre et plus abordable en développant et en protégeant les options de logement résilientes et abordables,
- Utilisation de l'espace public pour des jardins communautaires et des forêts comestibles qui visent à améliorer la justice alimentaire,
- Mise en œuvre des codes du bâtiment exigeant une haute efficacité énergétique et des toitures froides, ou
- Développement de la formation professionnelle ou du perfectionnement de la main-d'œuvre afin de créer de nouvelles capacités dans les emplois liés à la résilience climatique.

Les actions d'adaptation transformatrices permettent de lutter plus efficacement contre les risques climatiques et de réduire le besoin de mesures réactives et préventives, avec des avantages supplémentaires pour la ville et ses habitants. Étant donné que la conception et la mise en œuvre de mesures d'adaptation transformatrices sont plus complexes et nécessitent la contribution d'un large éventail de partenaires, les coûts initiaux de mise en œuvre ont tendance à être plus élevés, mais il s'agit souvent de l'approche la moins coûteuse à long terme. L'adaptation transformatrice est également appelée renforcement de la résilience climatique.

—

Les définitions ci-dessus ont été adaptées du C40 Knowledge Hub. Le C40 Knowledge Hub est une ressource pour les administrations municipales souhaitant agir face aux changements climatiques. Le site propose un ensemble de ressources, d'informations pratiques et d'outils destinés à aider les décideurs. Le Centre de connaissances est alimenté et maintenu par le Groupe de leadership climatique des villes C40. Pour plus d'informations, consultez : c40knowledgehub.org